

<http://blogs.grandlyon.com/plan-climat/>

« Energie Précarité Rhône » : un dispositif à amplifier

📅 23 janvier, 2012



90 ménages en grande difficulté ont bénéficié de l'opération expérimentale « Energie et Précarité Rhône » initiée par le PACT du Rhône. Aujourd'hui, cette association espère pouvoir la développer à différentes échelles.

Traditionnellement, lorsqu'il est question de précarité énergétique, il est question des 3,4 millions de ménages français qui dépensent plus de 10% de leurs revenus pour approvisionner leur logement en énergie. Pour décrire plus précisément cette réalité, Delphine Agier, directrice adjointe du PACT ARIM du Rhône, tient toutefois à une approche plus globale : « La précarité énergétique concerne les ménages qui sont dans une situation socio-économique fragile et qui occupent un logement énergivore. » Pour évaluer, prévenir et traiter cette précarité énergétique, le PACT du Rhône, membre du premier réseau associatif national au service de l'habitat, a initié en 2007 avec HESPUL une action expérimentale novatrice. Visant à améliorer la situation financière et le confort thermique des ménages en difficulté énergétique, cette opération baptisée « Energie et Précarité Rhône » a reçu le soutien financier de plusieurs partenaires : le Conseil Général du Rhône, la Région Rhône-Alpes, la Fondation de France, l'ADEME ou encore la Fondation Abbé Pierre. En l'espace de trois ans, 90 ménages en grande difficulté – plus de 80% d'entre eux étaient en-dessous du seuil de pauvreté – signalés par des travailleurs sociaux, ont bénéficié de l'accompagnement du PACT du Rhône. Les urbanistes, conseillers sociaux et techniciens formés à l'évaluation énergétique de cette association ont ainsi tiré des conclusions majeures au sujet des ménages en situation de précarité énergétique. Ils ont, par exemple, eu la confirmation qu'il y avait très peu de comportements de surconsommation volontaire, mais que ces personnes occupaient bien des logements énergivores, voire de véritables « passoires thermiques ».

Quelle que soit la situation rencontrée, Delphine Agier explique qu'améliorer le logement des personnes en précarité énergétique demande une mobilisation importante : « Lorsqu'il s'agit de propriétaires sous le seuil de pauvreté, la marge de manœuvre pour réaliser des travaux est très réduite, on parvient à traiter l'essentiel mais un haut niveau de performance ne peut être atteint en une seule phase de travaux. Quant il s'agit de locataires, c'est également compliqué car très peu de travaux leur incombent. Nous entamons alors une médiation auprès du propriétaire afin d'essayer de le convaincre d'engager des travaux... Enfin, parfois le relogement est la meilleure solution. »

Malgré les limites de l'action, les résultats sont très encourageants et les ménages accompagnés voient réellement leur situation s'améliorer. Le PACT ARIM du Rhône souhaite poursuivre l'opération et développe à présent cette approche à travers l'ensemble de ses actions auprès des ménages, des copropriétés, Par exemple, le Grand Lyon lui a confié le PIG (Programme d'Intérêt Général) Énergétique de Vénissieux qui consiste précisément à mettre en place des actions de rénovation énergétique dans les copropriétés et les maisons individuelles. Le PACT du Rhône plaide aussi pour que l'action puisse continuer à exister en tant que telle. C'est tout le sens des propos de Delphine Agier : « Il faut agir sur deux échelles complémentaires. Il est souhaitable que les collectivités territoriales entreprennent des programmes de rénovation énergétique de grande ampleur, notamment dans les territoires où la population est globalement modeste. Mais nous sommes tout aussi convaincus qu'il faut maintenir une action spécifique pour les ménages en difficulté repérés par les travailleurs sociaux et qui sont souvent isolés face à ces questions. »

« J'ai l'impression d'être au XIXe siècle »

« Quand on est dans cette situation, on est trop pudique. J'avais honte de dire que je ne pouvais pas payer mes factures... » « J'ai l'impression d'être au XIXe siècle... »[1]

Tels sont les témoignages, les ressentis des ménages en précarité énergétique. En grande privation, ils éprouvent souvent un sentiment de culpabilité et une vraie dépréciation de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Les conséquences d'un logement mal chauffé et mal ventilé peuvent être désastreuse pour la santé des occupants. Un système de chauffage à combustion mal entretenu et une mauvaise aération peuvent provoquer des intoxications au monoxyde de carbone, mortel. L'humidité excessive, les problèmes d'aération et les modes de chauffage défectueux favorisent l'apparition de moisissures. Les allergies respiratoires chroniques peuvent ensuite se développer à loisir...

[1] Témoignages recueillis par le bureau d'études sociologiques OSL dans le cadre de

Contact : PACT ARIM du Rhône – 51 rue Jean Jaurès – 69007 Lyon – 04 37 28 70 35 – dagier@pact-habitat.org
www.pact-habitat.org – www.pact-rhone-alpes.org

<http://blogs.grandlyon.com/plan-climat/>